Image not found or type unknown

Prime à la casse 300 ou 1000 euros....?

Par **maxrob**, le **21/01/2009** à **14:12**

bonjour,

j'ai un bon de commande pour un véhicule neuf du 10/10/2008,il indique date de livraison le 03/01/2009.

la prime à la casse était de 300 euros au moment, de la vente.

1) - Sachant qu'à ce jour je ne suis toujours pas livré du véhicule ,puis-je demandé à bénéficier de la nouvelle prime de 1000 euros ?

2) - la loi prévois t-elle des compensations, pour retard de livraison ?

merci de votre attention

respectueusement

a ballet

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés